



Note de service

DESTINATAIRES : Tous les médecins omnipraticiens, médecins spécialistes, infirmières praticiennes spécialisées de première ligne, infirmières et gestionnaires des services concernés de la Montérégie

EXPÉDITEURS : Dr Samuel Bédard-Dallaire, chef de service médical de la microbiologie
Audrey Ouellet, cheffe de service de la Microbiologie
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 15 avril 2026

OBJET : **Modification de la méthode analytique pour la recherche des pathogènes responsables de la gastroentérite bactérienne**

Prenez note qu'à compter du **22 avril 2026**, la recherche des pathogènes responsables de la gastroentérite bactérienne sera effectuée par **TAAN (PCR)**, remplaçant ainsi la méthode par culture. Cette méthode permettra la détection de :

- *Campylobacter* spp.
- *Escherichia coli* O157
- *Escherichia coli* producteur de Shiga-toxines (stx1/stx2)
- *Plesiomonas shigelloides*
- *Salmonella* spp.
- *Shigella* spp. / *Escherichia coli* entéroinvasif
- *Vibrio* spp.
- *Yersinia enterocolitica*

Analyses	Ancien code SIL	Nouveau code SIL (à partir du 22 avril)
Gastroentérite bactérienne (TAAN)	SELLE	GASBC

En cas de détection par PCR, une mise en culture sera effectuée pour l'antibiogramme, conformément au protocole en vigueur.

Veuillez également noter que le PCR étant plus sensible que la coproculture, **un seul échantillon par patient sur une période de sept jours sera accepté.**

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le laboratoire, qui pourra vous apporter l'aide nécessaire.

Merci de votre précieuse collaboration.